

LIGNE NOUVELLE  
PROVENCE CÔTE D'AZUR

POUR UN  
TRANSPORT FERROVIAIRE  
FIABLE ET PERFORMANT  
AU QUOTIDIEN



# CIQ Saint-Pierre Marseille

## Réunion de présentation

### 5 septembre 2019

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :



# SOMMAIRE

## 1. LE PROJET LNPCA

- + Les 4 grandes phases du projet
- + Le projet dans les Bouches-du-Rhône
- + Les bénéfices du projet dans les Bouches-du-Rhône
- + Le dispositif de concertation

## 2. LES OPÉRATIONS DES PHASES 1 ET 2 SUR LE SECTEUR DE MARSEILLE

- + Secteur Marseille Saint-Charles
- + Secteur Blancarde – La Penne-sur-Huveaune

## 3. ECHANGES

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :

5/09/2019



# Présentation des intervenants



## ■ SNCF Réseau

- Alain PREA – Responsable territorial Bouches-du-Rhône LNPCA
- Nouredine ZERAIG – Responsable des Relations Extérieures
- Blandine PERICHON – Assistant à Maîtrise d’ouvrage - Sté NICAYA

## ■ CIQ Saint-Pierre

# 1. LE PROJET LNPCA

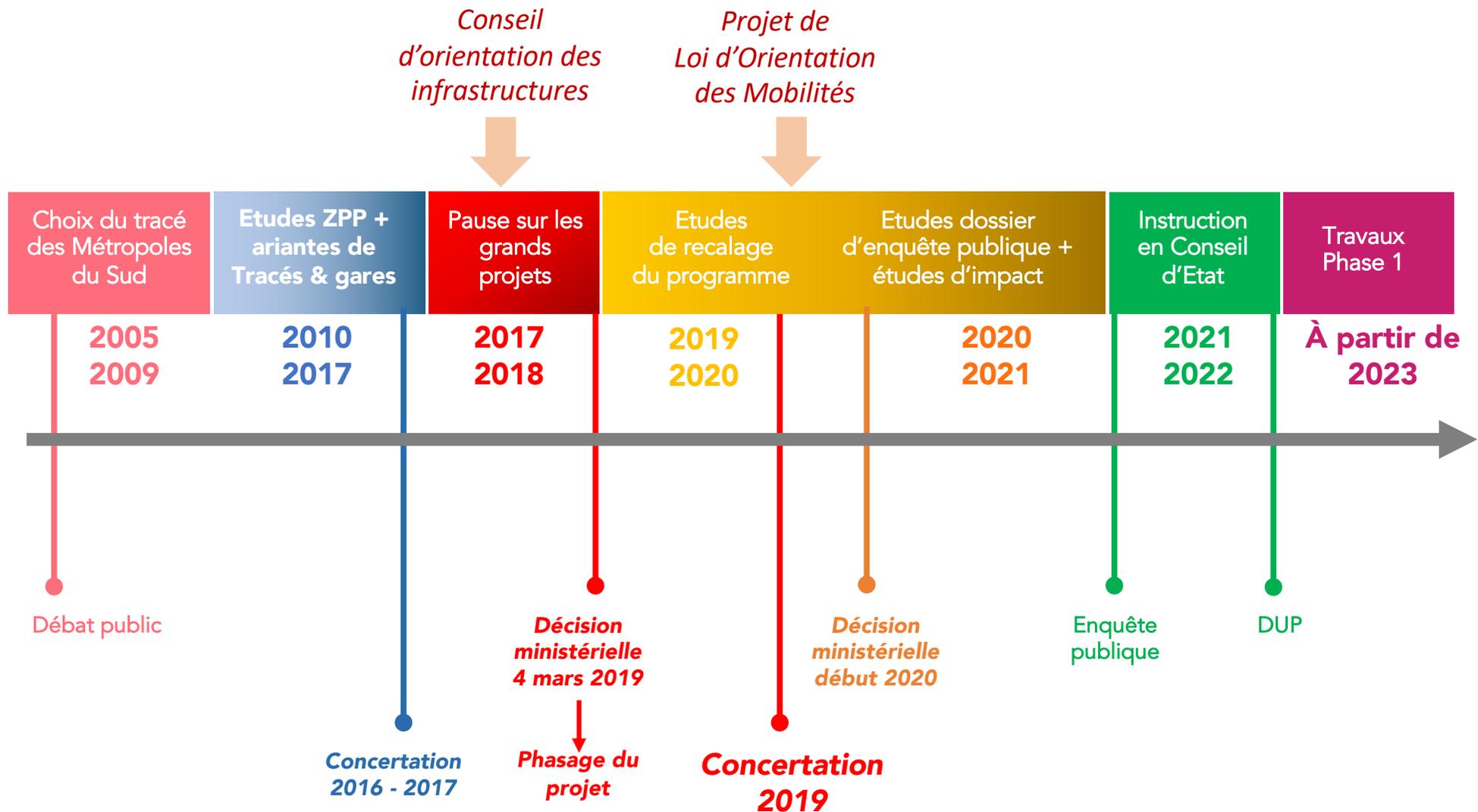
- + Les grandes étapes du projet
- + Les 4 grandes phases de réalisation du projet
- + Le projet dans les Bouches-du-Rhône
- + Les bénéfices du projet dans les Bouches-du-Rhône
- + Le dispositif de concertation avec le public

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :

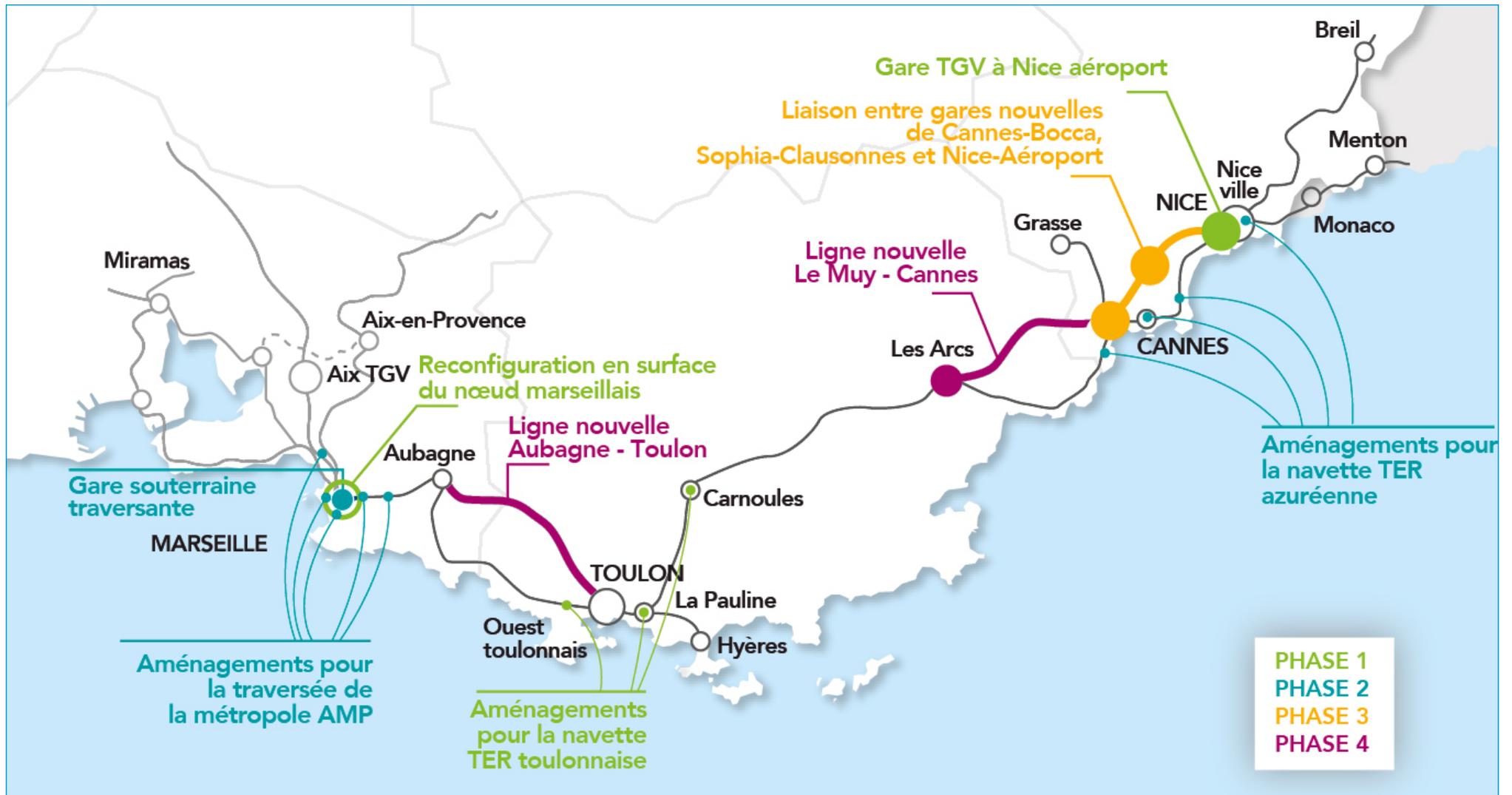
5/09/2019



# Grandes étapes du projet



# La réalisation phasée du « projet » par le conseil d'orientation des infrastructures le 2 février 2018



# Le projet dans les Bouches-du-Rhône

## PHASES 1 ET 2 DU PROJET, soumises à la concertation avec le public

- Inscrites dans les priorités de désaturation des nœuds ferroviaires et d'augmentation des transports du quotidien souhaitées par le gouvernement et les élus et prenant en considération les précédentes concertations
- **Projet de Loi d'Orientation des Mobilités (LOM)** : prévoit la réalisation de l'enquête publique des phases 1 et 2 et l'engagement des travaux de la phase 1 entre 2018 et 2022
- **Décision ministérielle du 4 mars 2019** : demande une concertation sur les phases 1 et 2 mi 2019

## PHASES 3 ET 4 DU PROJET

- *Conseil d'Orientation des Infrastructures (COI)* : intègre ces phases dans le projet comme étapes consécutives à la désaturation des nœuds pour rapprocher les métropoles régionales
- *Projet de LOM* : « *Poursuite des études pour préciser les tracés et emplacements des gares nouvelles de ces phases* »
- Nouvelles étapes de concertation à organiser ultérieurement sur ces 2 phases

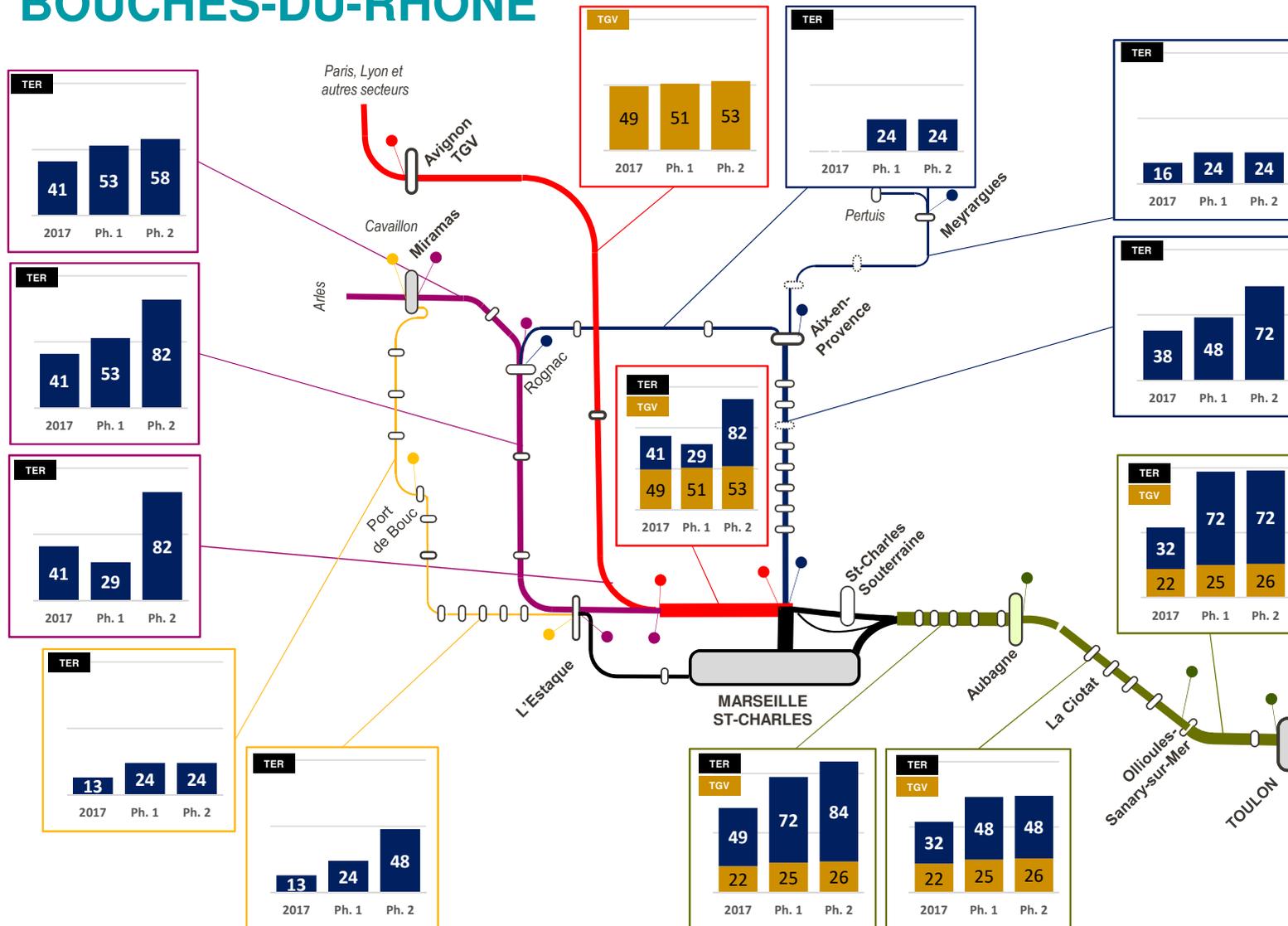
# Les bénéfices du projet dans les Bouches-du-Rhône

## Plus de régularité et plus de capacité

Régularité	Capacité / Services (heure de pointe)
<ul style="list-style-type: none"><li>• Séparation des flux en surface à Marseille St-Charles<ul style="list-style-type: none"><li>• Suppression de 4,5 conflits d'itinéraires de trains toutes les heures</li></ul></li><li>• Garage des TER par axe pour libérer les voies pour les trains voyageurs<ul style="list-style-type: none"><li>• Marseille-Miramas</li><li>• Marseille Aix-TGV</li><li>• Marseille-Aix</li><li>• Marseille-Aubagne</li></ul></li><li>• Circulations techniques séparées des flux commerciaux entre St-Charles et Blancarde</li><li>• Itinéraire alternatif en cas d'incident</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Libération de capacité sur les voies de surface à St-Charles pour augmenter le nombre de trains circulant<ul style="list-style-type: none"><li>• Capacité permise : 23 TER par heure et par sens (16 aujourd'hui)</li></ul></li><li>• Permet un passage à une logique de RER métropolitain</li><li>• Création de nouveaux services entre Miramas - Vitrolles aéroport - Aubagne - Toulon</li><li>• Gain de 15 minutes pour 20 000 trains par an traversant Marseille depuis ou vers Toulon et Nice</li></ul>

# Evolution de l'offre de trains dans le secteur Bouches -du-Rhône

## BOUCHES-DU-RHÔNE

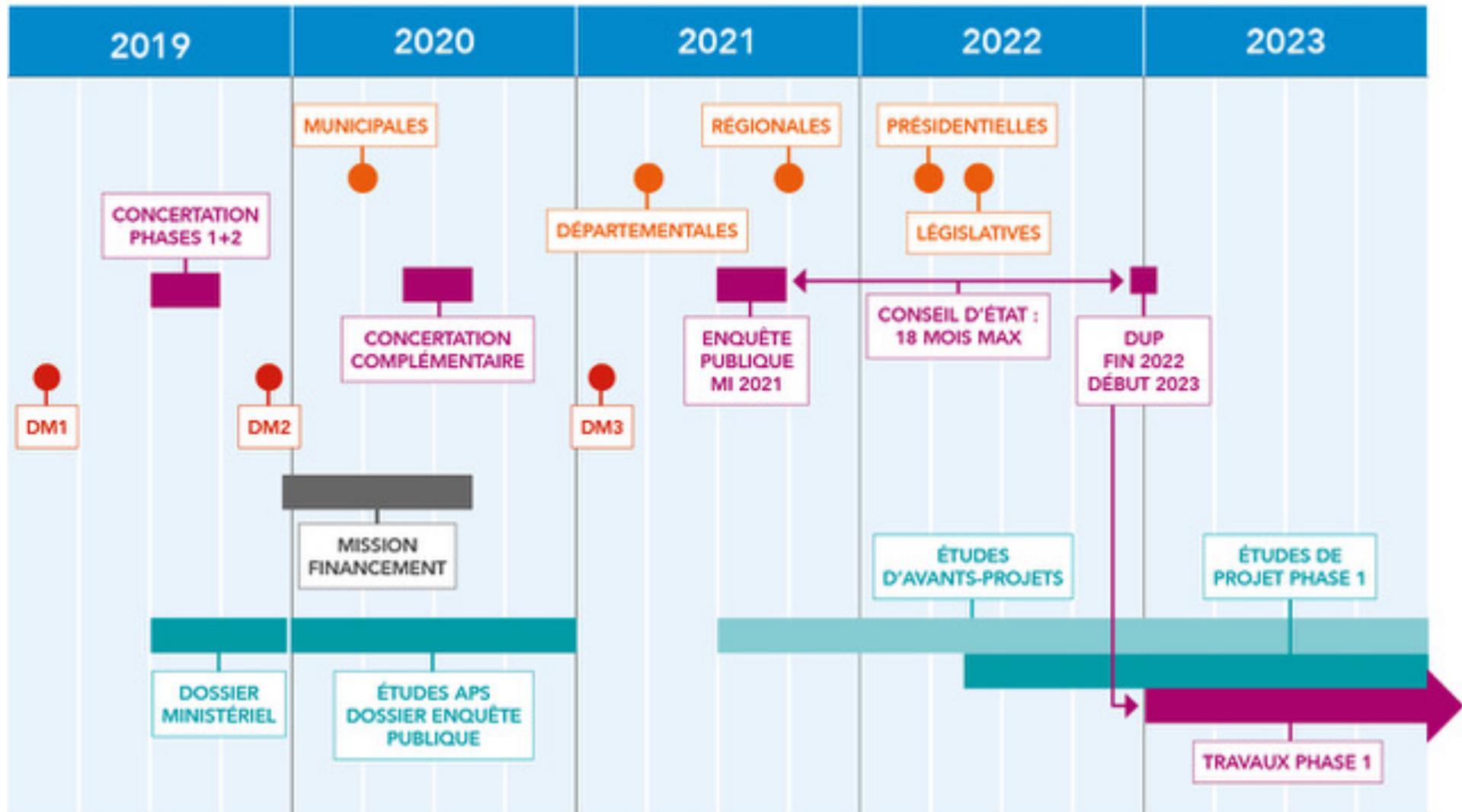


# Le dispositif de concertation 12 juin - 18 octobre 2019

## Sur le nœud ferroviaire marseillais

Réunion d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>12 juin 2019 à Marseille</li> </ul>	
Ateliers riverains	<ul style="list-style-type: none"> <li>24 juin : 4<sup>ème</sup> voie Blancarde - La Penne sur Huveaune</li> <li>27 juin : Faisceau d'Arenc – Saint-Charles</li> <li>28 juin : Blancarde</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1<sup>er</sup> juillet : Marseille Nord</li> <li>3 juillet : Gare Saint-Charles</li> </ul>
Permanences du maître d'ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> <li>21 juin et 9 juillet : Gare Saint-Charles</li> <li>24 juin et 10 juillet : Blancarde</li> <li>26 juin et 11 juillet : 4<sup>ème</sup> voie Blancarde - La Penne sur Huveaune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>4 juillet : Marseille Nord</li> <li>4 et 17 juillet : Faisceau d'Arenc – Saint-Charles</li> </ul>
Réunions publiques locales	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Saint-Charles : 9 septembre 18h</b> → EMD (rue J. Biaggi)</li> <li><b>Marseille Nord : 26 septembre 19h</b> → Cité des Arts (225 rue des Aygaldes)</li> <li><b>Blancarde – La Penne sur H : 30 septembre 19h</b> → Entre 2 murs (313 rue St Pierre)</li> <li><b>Faisceau d'Arenc : 1<sup>er</sup> octobre 18h</b> → mairie du 2 et 3<sup>ème</sup> arrdts</li> </ul>	
Ateliers thématiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>27 septembre 2019 à 18h : <i>Environnement Développement Durable</i> à Toulon</li> <li>2 octobre 2019 à 18h : <i>Socio-économie</i> → EMD (rue Biaggi) à Marseille</li> <li>3 octobre 2019 à 19h : <i>Saturation ferroviaire</i> à Nice</li> </ul>	
Réunion de clôture	<ul style="list-style-type: none"> <li>17 octobre 2019 à 19h → Préfecture de Région Marseille</li> </ul>	

# Planning d'ici la phase 1



DUP : DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE - DM : DÉCISION MINISTÉRIELLE - APS : AVANT PROJET SOMMAIRE

# 2. LES OPÉRATIONS DES PHASES 1 ET 2 SUR LE SECTEUR DES BOUCHES-DU-RHÔNE

- + La gare Marseille Saint-Charles
- + Secteur de La Blancarde - La Parette

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :

5/09/2019



# Présentation du projet : phases 1 et 2



# La gare actuelle dans son environnement

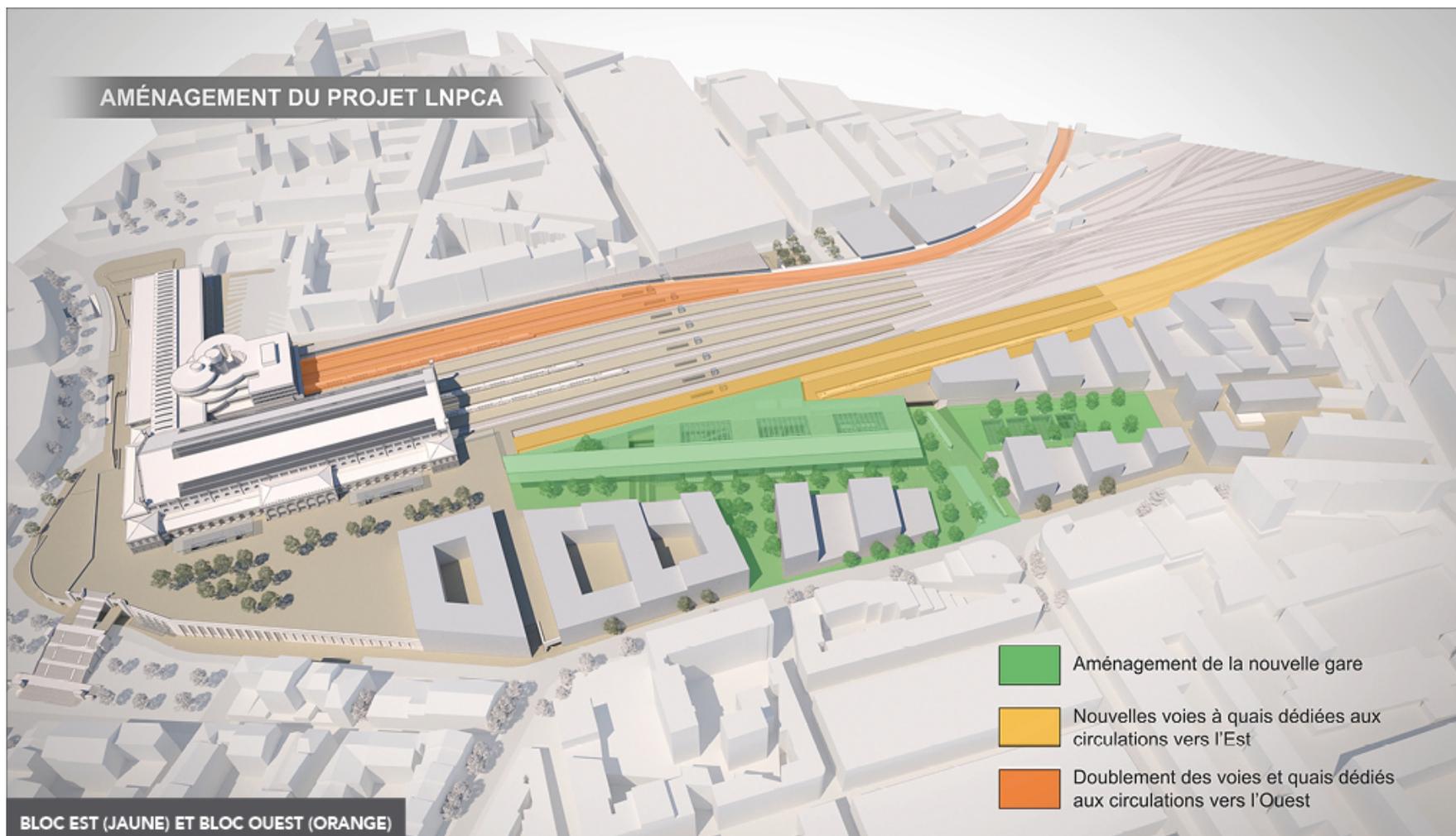


# Bloc est gare de surface Marseille Saint-Charles (phase 1)

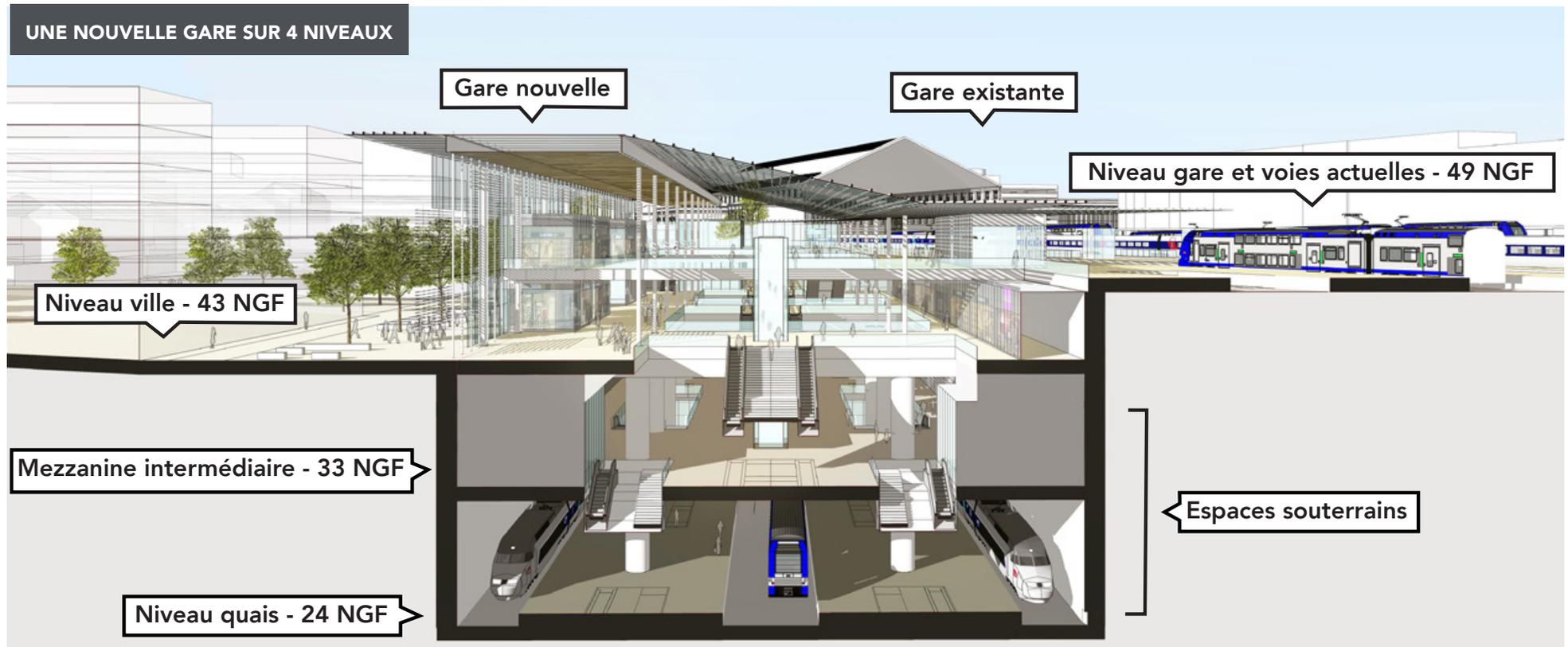
## Les apports des installations du bloc est

- Rendre indépendants les flux de circulation provenant (et à destination) d'Aubagne, Toulon / Nice et Aix
- Garantir la robustesse d'un train
  - toutes les 20 minutes entre Marseille et Aubagne
  - toutes les 15 minutes entre Marseille et Aix-en-Provence
- Permettre de garer tous types de trains voyageurs avec une longueur des voies à quai suffisante
- Accompagner l'augmentation de la demande pour laquelle une croissance de 25% est attendue → horizon phase 1 (2026)

# Gare Saint-Charles souterraine (phase 2)



# Les différents niveaux de la nouvelle gare de Marseille Saint-Charles souterraine (phase2)

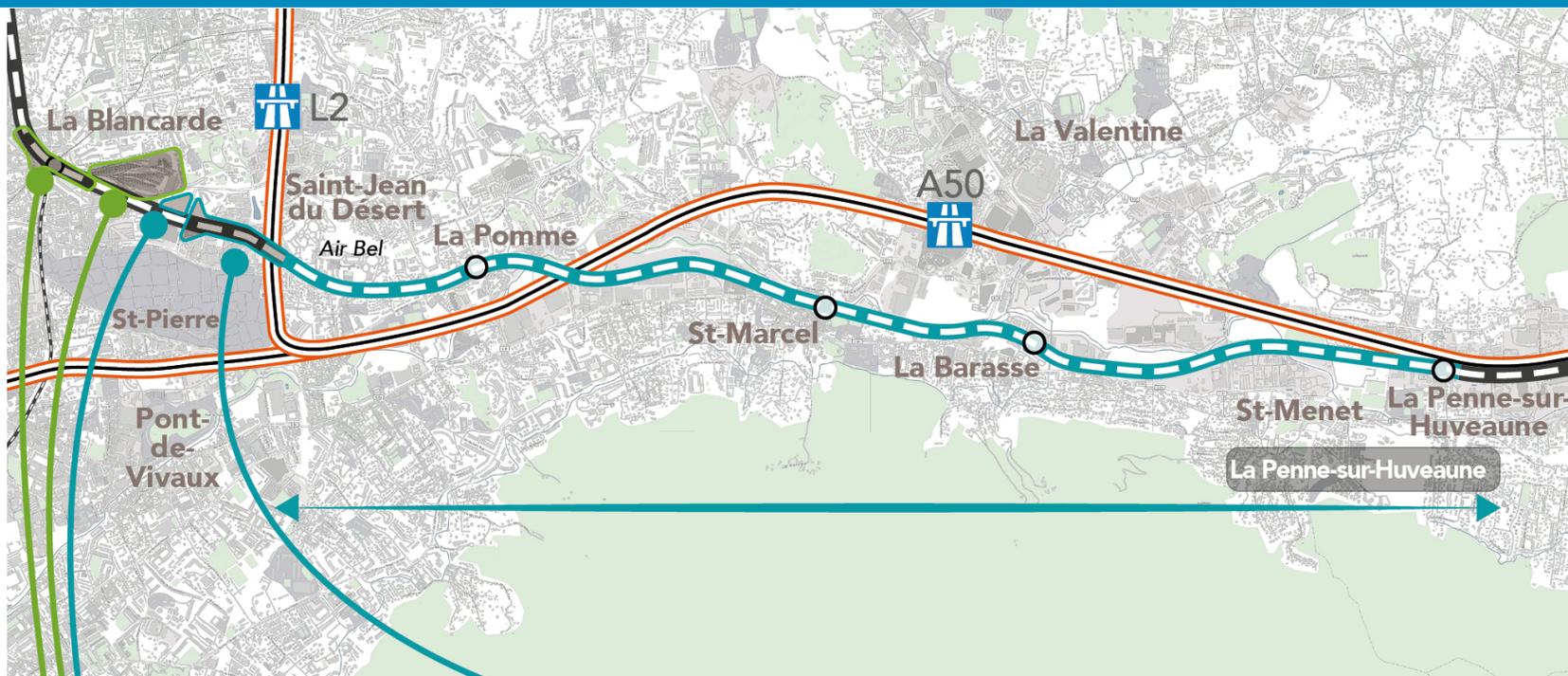


# Opérations sur le secteur Blancarde La Penne-sur-Huveaune

## Les apports des installations

- Pour 3 TER omnibus par h/sens (phase 2)
  - Nouvelle signalisation ERTMS entre la Blancarde et Aubagne
  - Reconfiguration du bloc Est du plateau de la gare Saint-Charles
- Pour 4 TER omnibus par h/sens (phase 2 ou 3)
  - 4<sup>ème</sup> voie entre la Blancarde et la Vallée de l'Huveaune
- Permettre le raccordement des 2 voies de desserte de la gare souterraine Marseille Saint-Charles et les 3 voies de surface reliant Saint Charles à Aubagne
  - Création d'un ouvrage dénivelé en entrée est du tunnel de Marseille Saint-Charles (phase 2)
- Améliorer la régularité en séparant les flux et évitant les mouvements techniques en gare de la Blancarde
  - Aménagement d'une 5<sup>ème</sup> voie en gare de la Blancarde (phase 1)
  - Remisage des trains et réorganisation du technicentre (phases 1 et 2)

# Opérations sur le secteur Blancarde La Penne-sur-Huveaune



## GARE DE LA BLANCARDE

- Création d'une 5<sup>e</sup> voie à quai en gare de La Blancarde

(PHASE 1)

## TECHNICENTRE BLANCARDE

- Création de voies de garage TER dans le technicentre de La Blancarde

(PHASE 1)

- Restructuration et extension

(PHASE 2)

## BLANCARDE - PARETTE

Entrée / sortie Est du tunnel Saint-Charles dans le secteur de La Parette, zone d'activité des Locaux bleus

(PHASE 2)

Franchissement de la L2 et de la coulée verte qu'elle porte

## DE LA BLANCARDE À LA GARE DE LA PENNE/HUVEAUNE

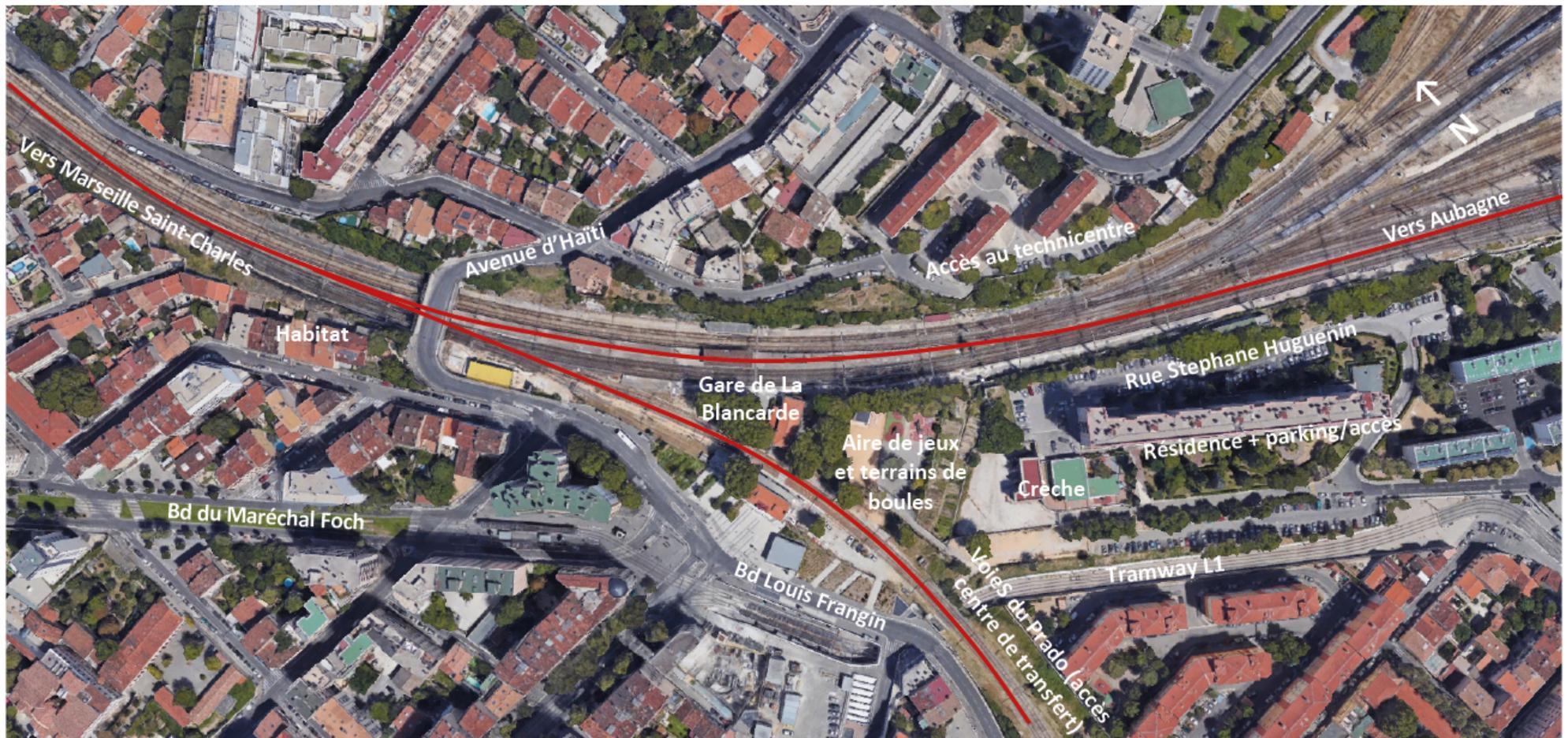
Pour porter le service omnibus entre Saint-Charles et Aubagne de 3 à 4 TER par heure et par sens en période de pointe, création d'une 4<sup>e</sup> voie de La Blancarde jusqu'à la gare de la Penne-sur-Huveaune :

(PHASE 2)

- Principalement située au nord des voies existantes, sauf d'Air Bel à La Pomme
- Modification des quais des gares de La Pomme et La Barasse
- Enjeux d'insertion et d'aménagement urbain
- Enjeux hydrauliques

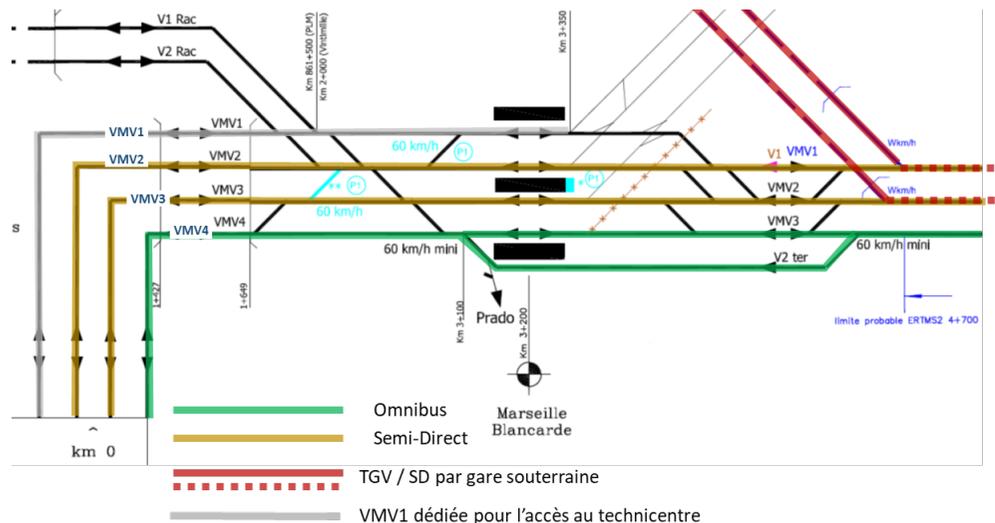
# 5<sup>ème</sup> voie à quai en gare de La blancarde

## Situation existante



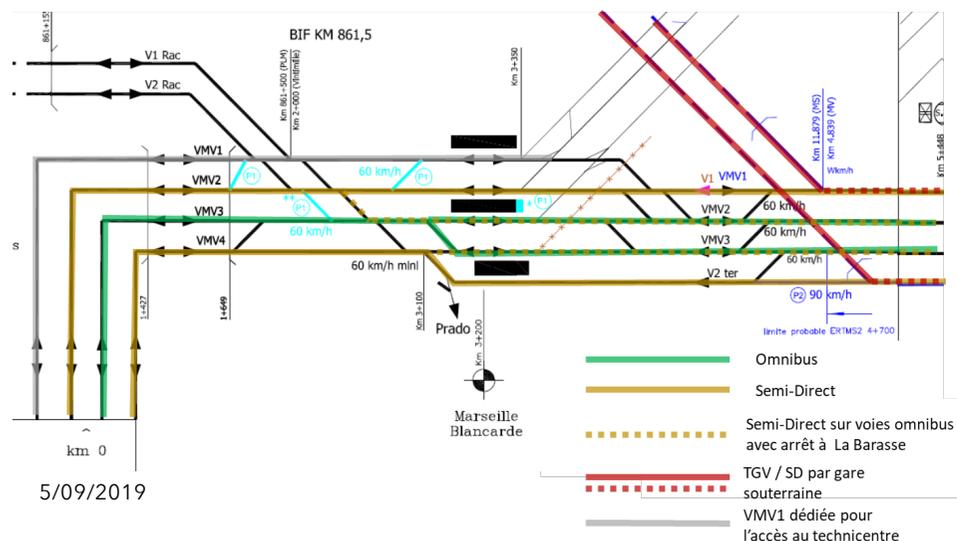
# 5<sup>ème</sup> voie à quai en gare de La blancarde

## Schéma d'organisation des flux à La Blancarde



**3 voies dans la vallée de l'Huveaune  
voie omnibus au Sud**

Cette configuration de phase 2 est valable en phase 1 avec les TGV qui continuent en surface vers le fond de gare Marseille St Charles

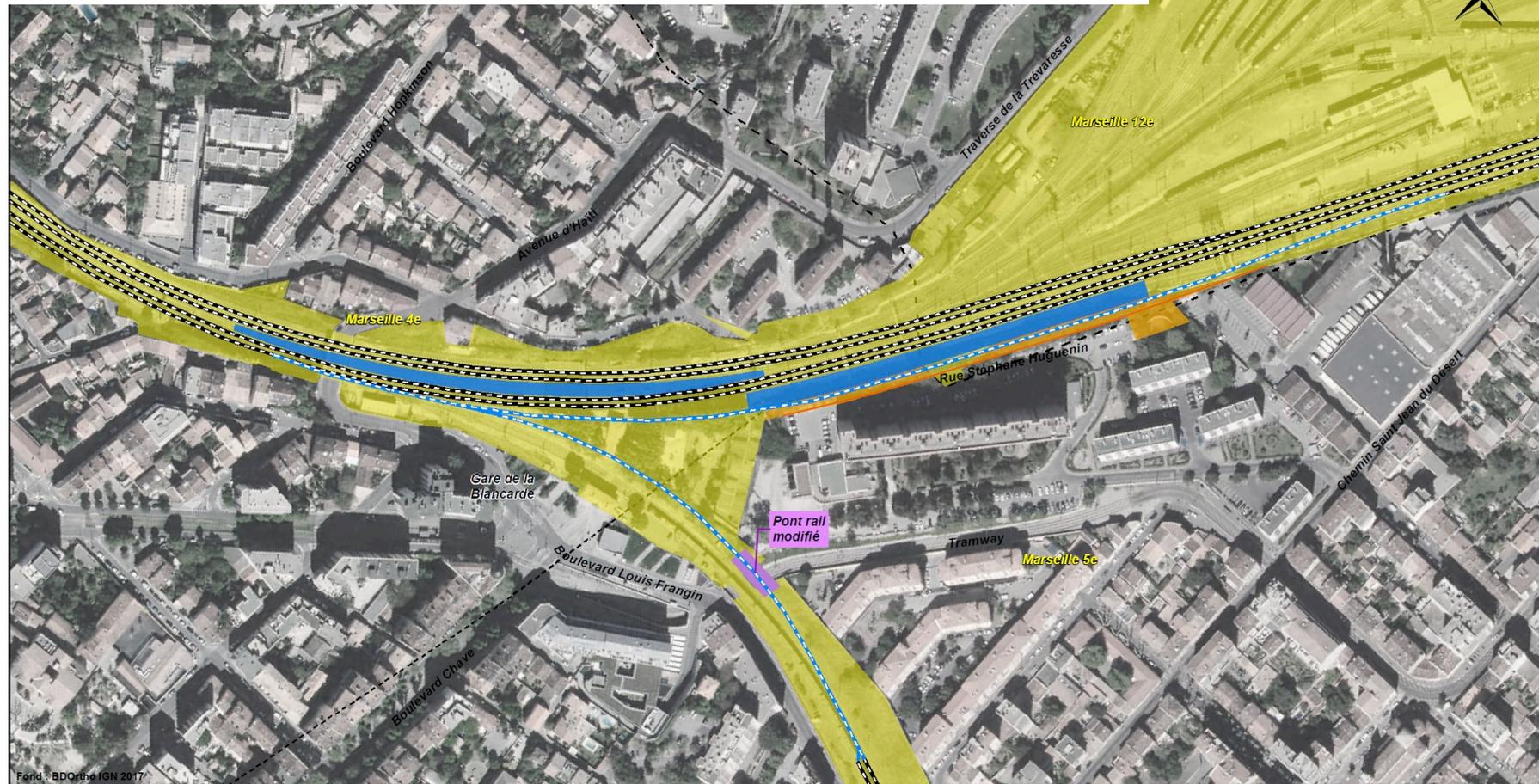


**4 voies dans la vallée de l'Huveaune  
voies omnibus au centre**

Cette configuration est la seule qui permet de faire croiser les omnibus au centre. Elle est également compatible avec un croisement des omnibus au sud.

# 5<sup>ème</sup> voie à quai en gare de La blancarde

## Variante vallée de l'Huveaune à 3 voies



Fond : BDOrtho IGN 2017



Emprises ferroviaires actuelles  
Emprises nécessaires au projet

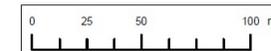
Voie existante  
Voie nouvelle en surface

Appareil de voie

Quai créé ou modifié

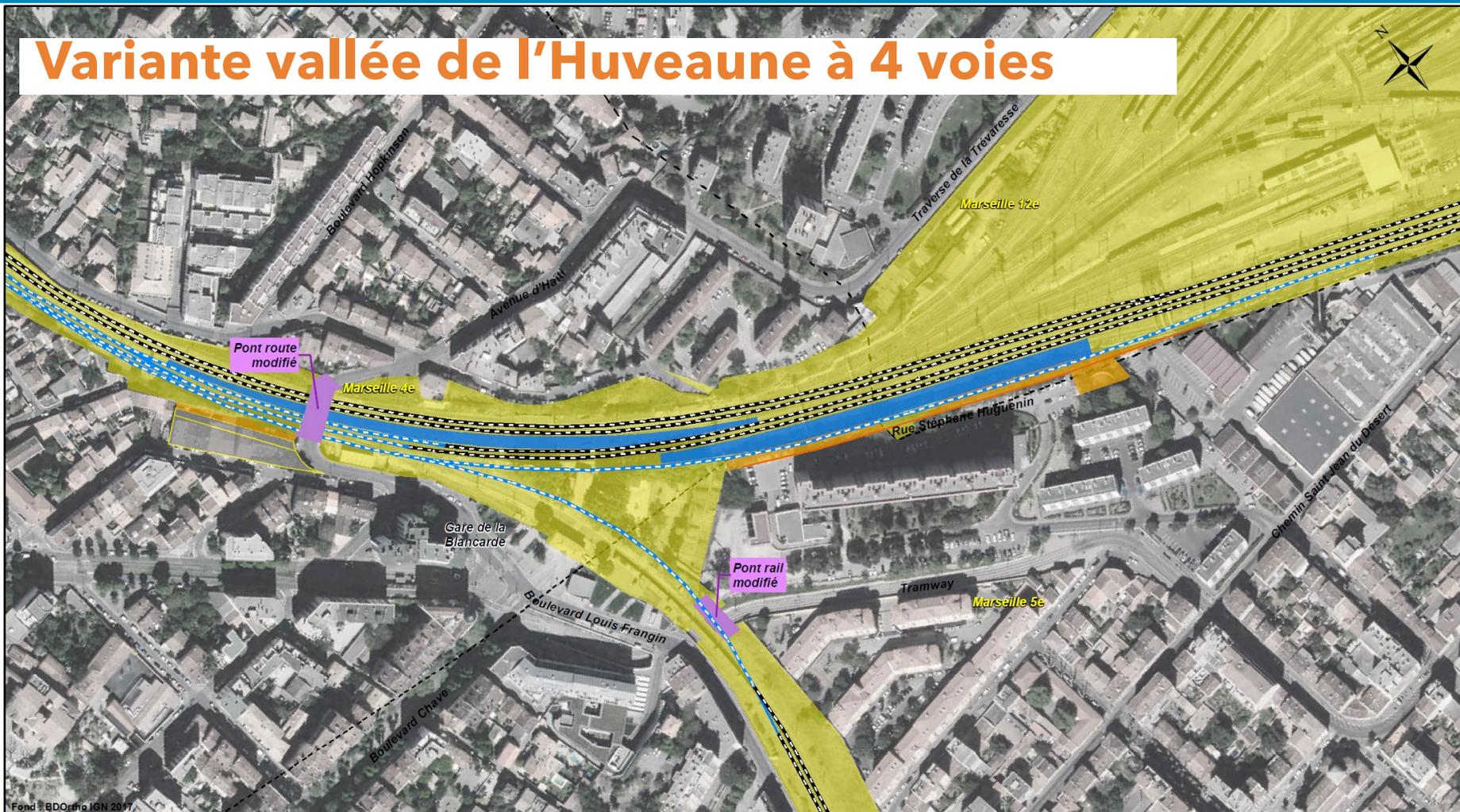
Mur de soutènement /  
Paroi de tranchée ouverte

Limite de commune  
ou d'arrondissement



# 5<sup>ème</sup> voie à quai en gare de La blancarde

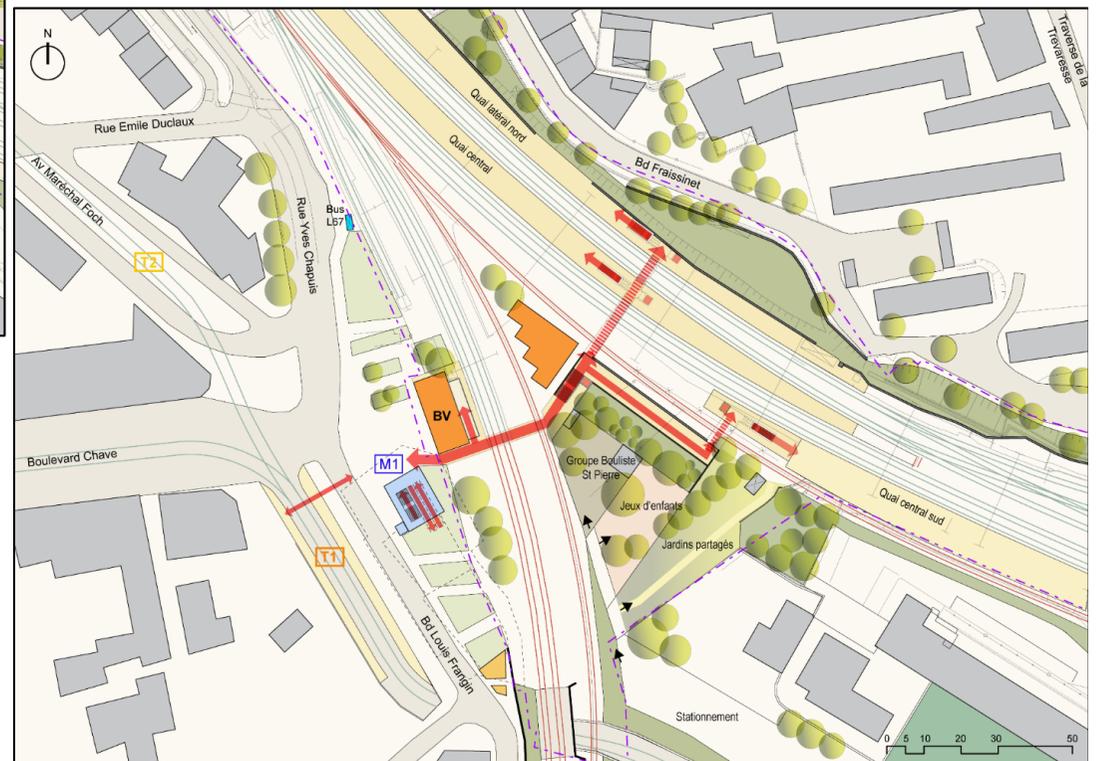
## Variante vallée de l'Huveaune à 4 voies



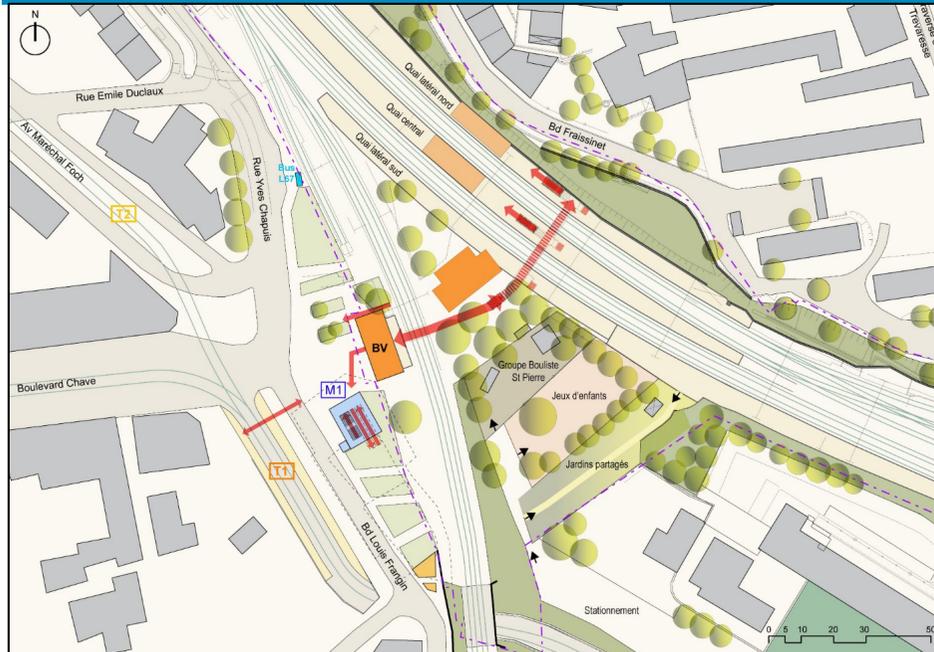
- Emprises ferroviaires actuelles
- Emprises nécessaires au projet
- Emprises nécessaires aux travaux et restituées à terme
- Voie existante
- Voie nouvelle en surface
- Appareil de voie
- Quai créé ou modifié
- Mur de soutènement / Paroi de tranchée ouverte
- Limite de commune ou d'arrondissement

# 5<sup>ème</sup> voie à quai en gare de La blancarde

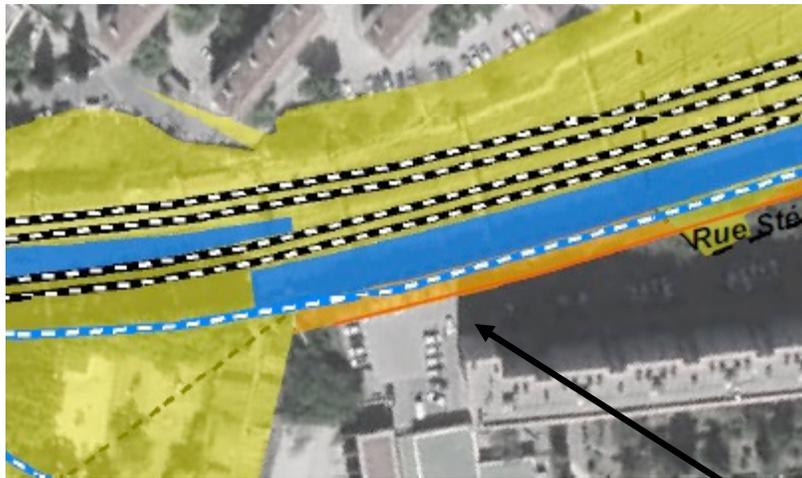
Situation existante



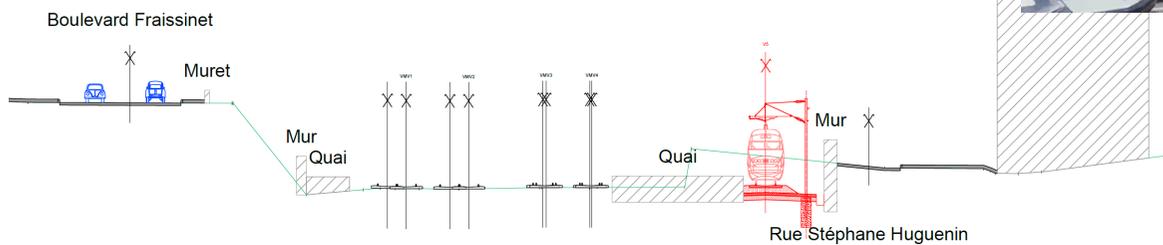
Situation de projet



# 5<sup>ème</sup> voie à quai en gare de La blancarde

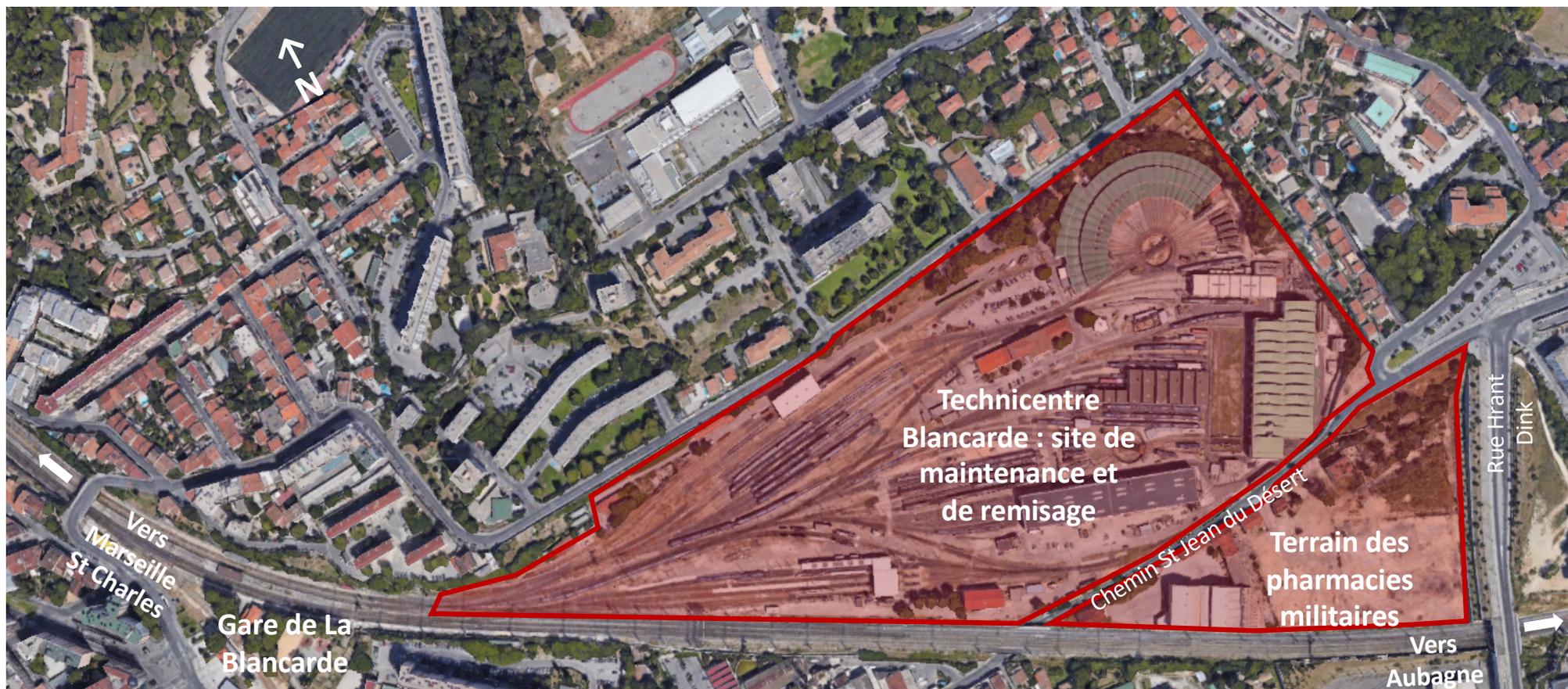


Profil en travers au droit de l'immeuble



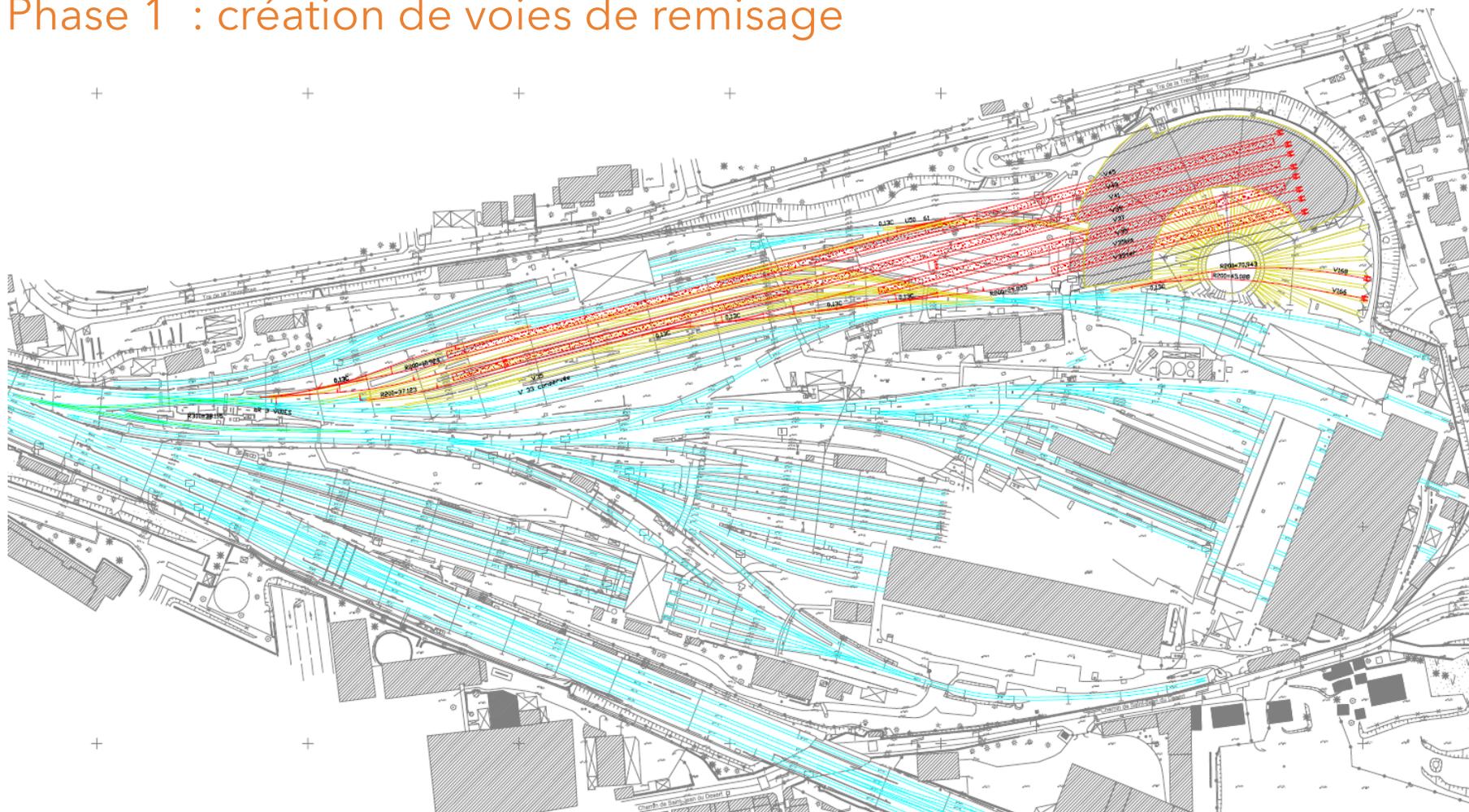
# Technicentre de La Blancarde

## Situation existante



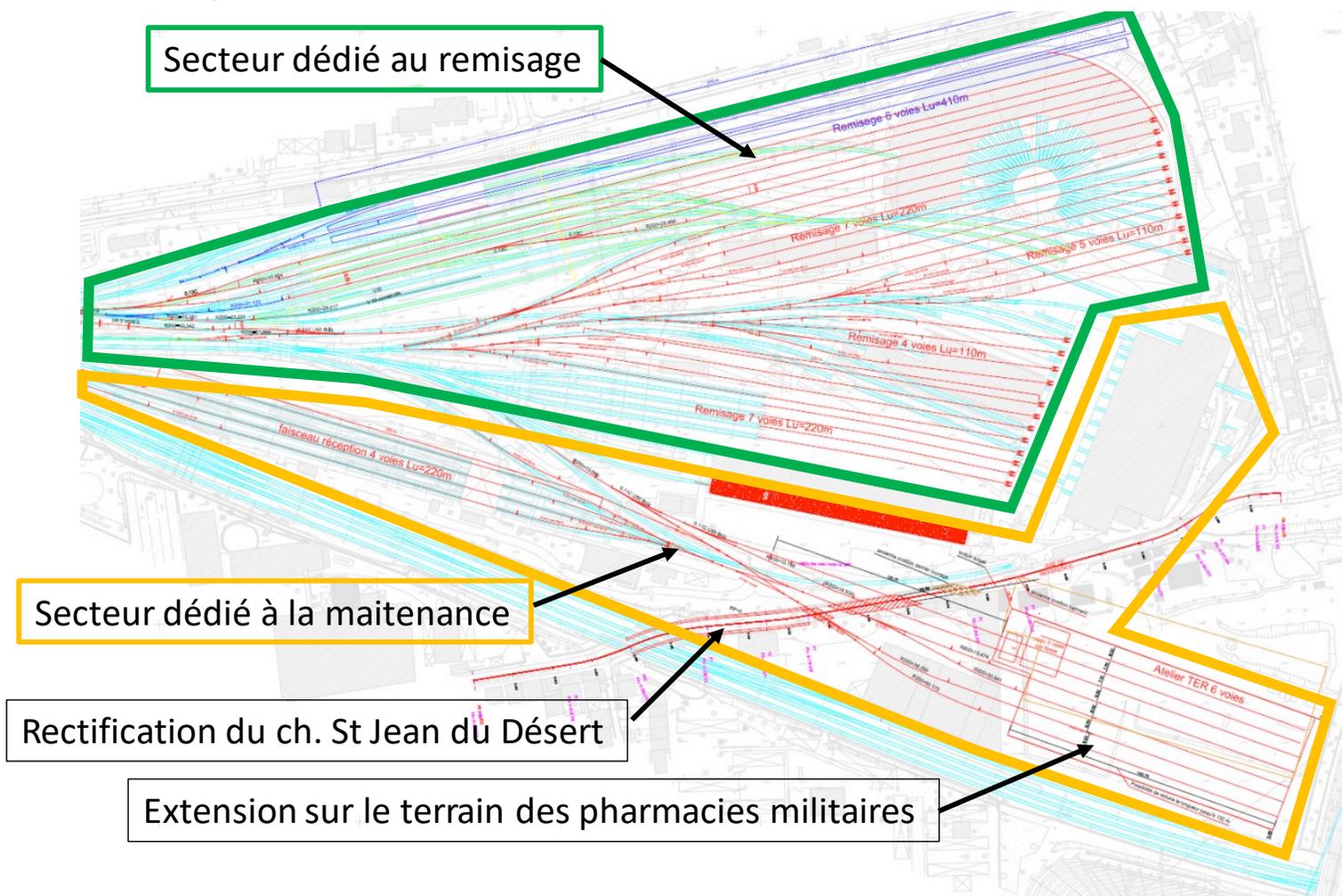
# Technicentre de La Blencarde

## Phase 1 : création de voies de remisage

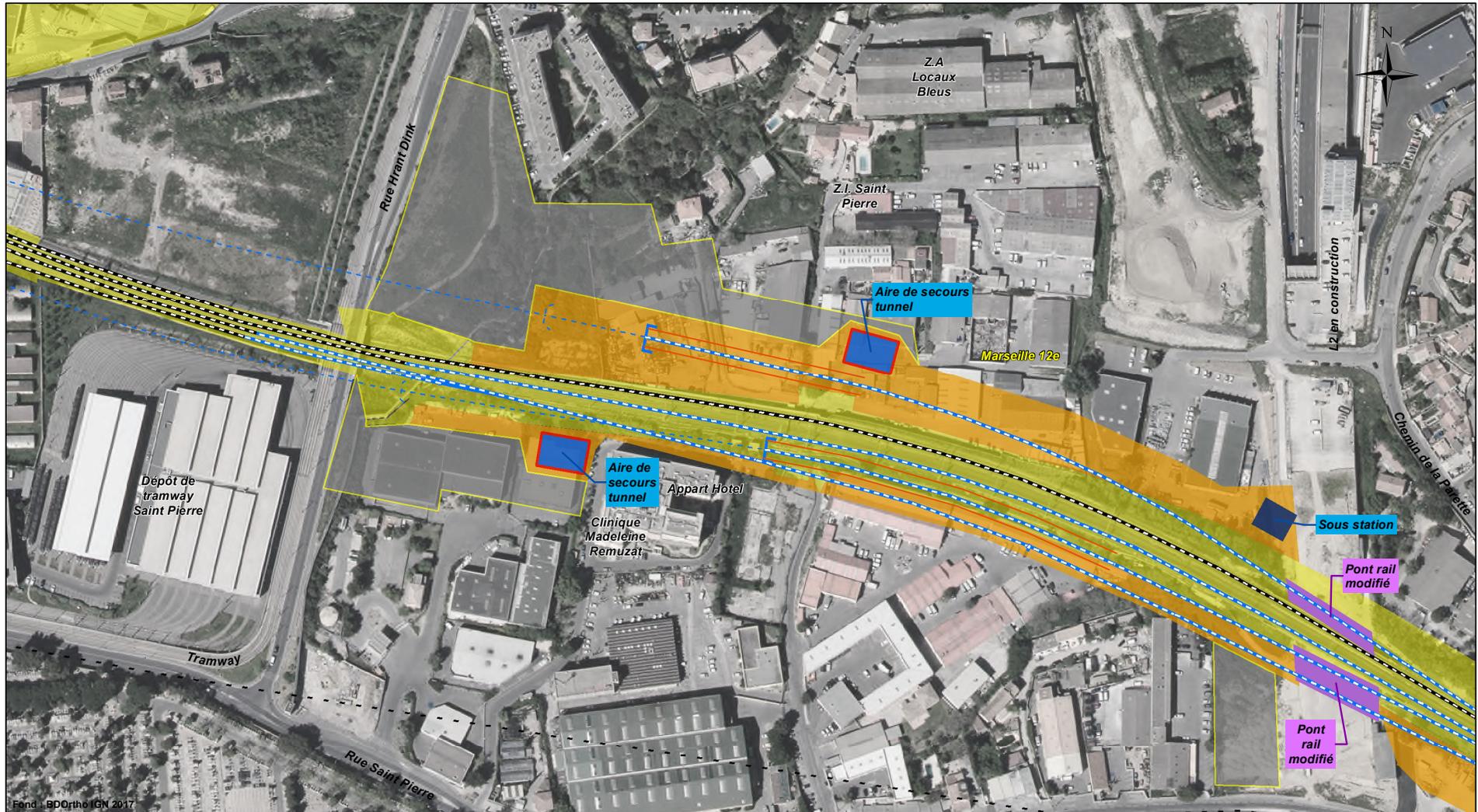


# Technicentre de La Blancarde

Phase 2 : reconfiguration et extension du technicentre sur le terrain des pharmacies militaires



# Secteur de La Parette



# Coûts des aménagements (€ constants)

## Nœud marseillais

### ■ Phase 1 : 353 M€

- Corridor ouest : 192 M€
- Bloc est : 50 M€
- Libération cour Abeilles : 44 M€
- Blancarde 5<sup>ème</sup> voie : 42 M€
- Blancarde remisage : 25 M€

### ■ Phase 2 : 1 954 M€

- Bloc ouest : 33 M€
- Bloc est : 12 M€
- Libération cour Abeilles : 74 M€
- Valorisation immobilière : -40 M€
- Blancarde technicentre : 95 M€
- Gare, tunnel et raccordements : 1 780 M€
  
- *Option doublement du tunnel St-Louis : 85 M€*
- *Option 4<sup>ème</sup> voie entre Blancarde et La Penne-sur-Huveaune : 316 M€*

## Projet LNPCA

### ■ Phase 1 : 735 M€

- Bouches-du-Rhône : 353 M€
- Var : 184 M€
- Alpes-Maritimes : 198 M€

### ■ Phase 2 : 2 345 M€

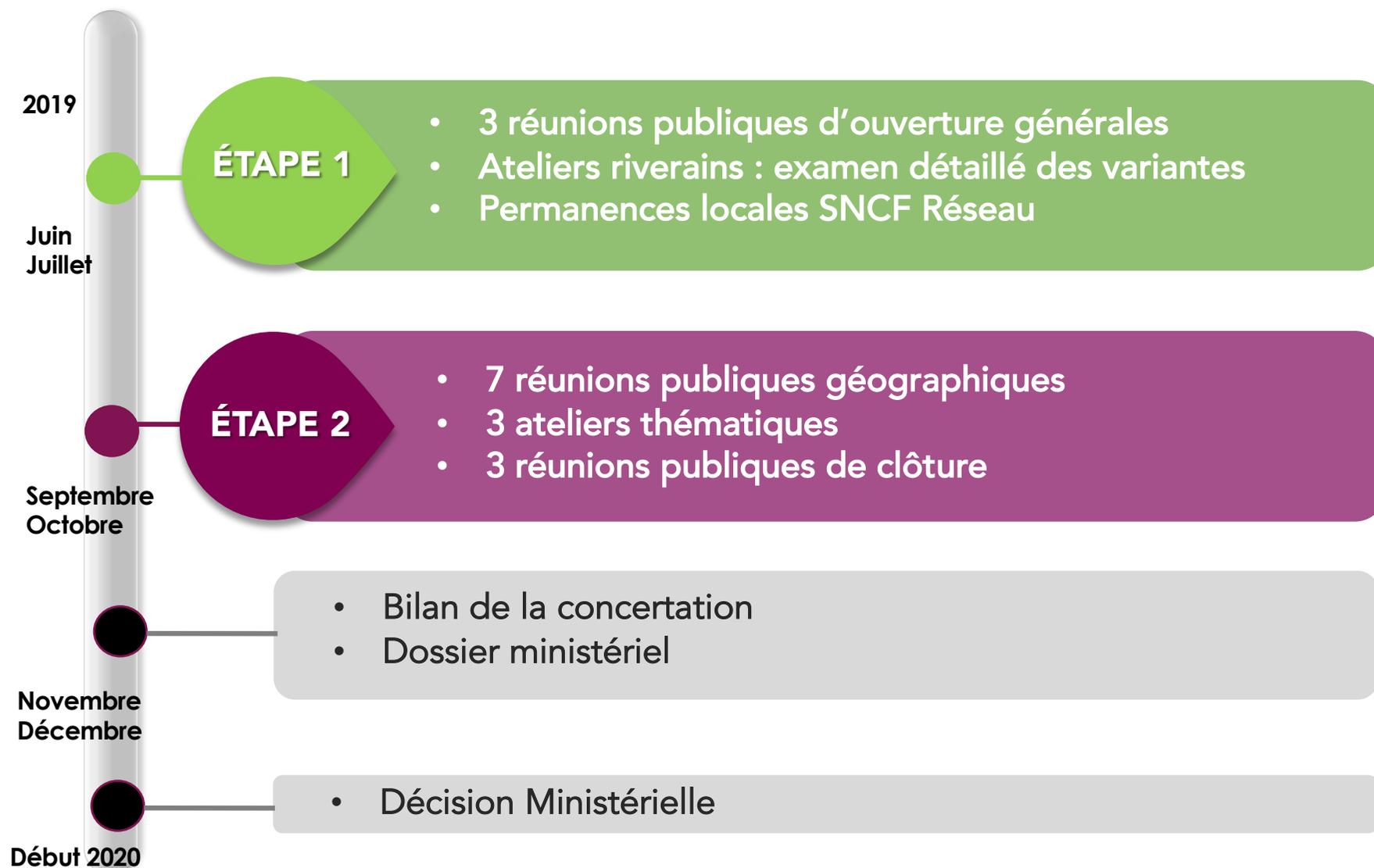
- Bouches-du-Rhône : 1 954 M€
- Alpes-Maritimes : 391 M€
  
- *Options : 401 M€*

### ■ Total phase 1 + phase 2

- **3 080 M€**
- **3 481 M€ avec options**

# Dispositif de concertation avec le public

## 12 juin - 18 octobre 2019



# 3. ECHANGES

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANÇÉES PAR :

5/09/2019



# Le dispositif de concertation sur le nœud ferroviaire marseillais

## Les prochaines réunions

Réunions publiques locales	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>9 septembre</b> 18h : <b>Saint-Charles</b> → EMD - rue J. Biaggi</li><li>• <b>26 septembre</b> 19h : <b>Marseille Nord</b> → Cité des Arts - 225 rue des Aygalades</li><li>• <b>30 septembre</b> 19h : <b>Blancarde – La Penne sur H</b> → Entre 2 murs - 313 rue St Pierre</li><li>• <b>1<sup>er</sup> octobre</b> 18h : <b>Faisceau d'Arenc</b> → mairie du 2 et 3<sup>ème</sup> arrdts</li></ul>
Ateliers thématiques	<ul style="list-style-type: none"><li>• 27 septembre 2019 – 18h : <i>Environnement Développement Durable</i> → Toulon</li><li>• 2 octobre 2019 – 18h : <i>Socio-économie</i> → Marseille - EMD - rue J. Biaggi</li><li>• 3 octobre 2019 – 19h : <i>Saturation ferroviaire</i> → Nice</li></ul>
Réunion de clôture	<ul style="list-style-type: none"><li>• 17 octobre 2019 à Marseille 19h → Préfecture de région</li></ul>

# Dispositif de concertation avec le public

## 12 juin - 18 octobre 2019

### Réunions, ateliers et permanences

- Actualisation des dates, lieux et horaires par SNCF Réseau
- Site internet : [www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr](http://www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr)

### Outils d'information et de recueil des contributions

- Site internet LNPCA : [www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr](http://www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr)
- Film de présentation du projet
- Dossier support de la concertation → Communes / Co-financeurs
- Expositions → Communes / Co-financeurs
- Registres → Communes / Co-financeurs

# MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANÇÉES PAR :

5/09/2019

